

## LA LISTE DES REPRESENTANTS SNE-FSU CAP PREPARATOIRE ATE

### CAPP DES AGENTS TECHNIQUES

#### Agent Technique Principal 1<sup>ère</sup> cl.

- WANHEM Pascal SD 62
- BIBES Philippe SD 40
- GILLES Philippe SD 14
- MARSOLLIER Jean Marc SD 05

#### Agent Technique Principal 2<sup>ème</sup> cl.

- BEAUVAIS Thierry SD 17
- DURIF Jérôme SD 82
- LOURY Philippe SD 69
- ORIOL Pierre SD 38

#### Agent Technique

- CHABANNE Rémy SD 26
- SALLEE Ludovic SD 05
- GARNIER Stéphane SD 04
- BAUTISTA Stéphan SD 31

**DEPUIS 40 ANS,  
C'EST POUR VOUS  
QUE NOUS AGISSONS !  
VOTEZ SNE FSU !**

### CAPP des TECHNICIENS

#### A titre indicatif

#### Chef Technicien

- MELLETON Dominique SD 04
- LE MENACH Xavier SD 22
- ROZET David SMPE 97
- LEONARD Yannick CNERA PAD

#### Technicien Supérieur

- FRUITET Luc CNERA PFSP
- HIRIART Christophe SD 17
- BRIAUDET Pierre Emmanuel CNERA PAD
- JOYEUX Emmanuel DIR BPL CT

#### Technicien

- MALASSAGNE Pascal SD 12
- CHARTRAIN Arnaud SD 28
- MARIJON David SD 07
- AGULLO André SD 30

**Le SNE-FSU  
présente  
des listes  
cohérentes dans  
les 3 grades  
des 2 CAPP  
(ATE & TE)**

# Il n'y a pas que l'avenir de la faune qui nous inquiète...

**ELECTIONS 2014  
CAP PREPARATOIRE  
ATE ONCFS**



**DEPUIS 40 ANS,  
C'EST POUR VOUS  
QUE NOUS AGISSONS !  
VOTEZ SNE FSU !**



## LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

La CAP est l'instance de dialogue social et de consultation chargée d'examiner les carrières individuelles des agents titulaires de la fonction publique (*mutations, promotions, titularisation...*).

Les représentants peuvent soumettre des motions à caractère collectif.

Les décisions prises en CAP n'ont qu'un caractère consultatif, aussi la décision finale revenant au Président de la CAP qui est souvent le directeur du service ou de l'établissement.

**Pour autant la consultation est obligatoire pour toutes les décisions de leur compétence.**

Les CAP sont consultées de façon systématique, c'est-à-dire quelles que soient les circonstances, dans les cas suivants :

- Titularisation; prolongation de stage initial ; promotion ;
- Mutation ; détachement et intégration dans un autre corps ou cadre d'emplois ; exercice du travail à temps partiel ;
- Demande de départ en formation ; désaccord concernant l'évaluation ; licenciement ; démission.



sne-fsu.org/sne/

RETROUVEZ  
TOUTE L'INFO SUR  
LES ELECTIONS  
[Sne-fsu.org/sne/](http://Sne-fsu.org/sne/)

## La CAP PREPARATOIRE des ATE de l'ONCFS,

comme son nom l'indique, prépare l'examen des dossiers de mutations et de promotions des agents de l'ONCFS.

Les avis émis en CAPP sont ensuite transmis aux représentants de la CAP NATIONALE des ATE qui examinent l'ensemble des dossiers des agents des 3 filières des deux corps de l'environnement. A l'issue de quoi les avis sont rendus par le président de la CAPN.



**VOTRE VOTE EST TOUT AUSSI IMPORTANT  
POUR LA CAPP QUE POUR LA CAPN**



## LA PLUS-VALUE DU SNE-FSU

Le SNE-FSU constitue la seule force syndicale capable actuellement de représenter l'ensemble des personnels de la sphère Ecologie du MEDDE. Notre participation active dans cette instance nous confère une grande connaissance du fonctionnement et des méthodes de l'administration.

### Les représentants SNE-FSU

- Des CAPP ATE et TE de l'ONCFS agissent de façon cohérente pour la défense individuelle des agents de l'établissement ;
- Des CAPP ATE et TE des trois filières travaillent avec ceux qui siègent aux 2 CAP Nationales des ATE et TE ;
- Présents sur les listes CAPN sont issus des listes CAPP des trois filières.

Il n'y a pas que l'avenir de la faune qui nous inquiète...



Il n'y a pas que la qualité de l'eau qui nous préoccupe...



## NOUS NOUS ENGAGEONS

Nos équipes militantes sont depuis toujours réellement présentes :

- dans toutes les commissions et groupes de travail **pour défendre vos droits individuels et professionnels ;**
- dans chaque région, avec des militants au plus près du terrain, **pour entamer un réel dialogue social avec les Délégués inter-régionaux et les directeurs ( DER, DAT, DF,...) ;**
- **pour vous informer et vous conseiller avant et après les réunions;** avec des élus CAPP et CAPN toujours à votre écoute ;
- **pour vous tenir informé au travers des Flashs, les méls professionnels, un site internet.**

Il n'y a pas que le devenir des parcs qui nous perturbe...



Il n'y a pas que l'environnement qui nous motive...

